

Information relative à la rémunération 2023 des dirigeants mandataires sociaux d'EUROAPI en application du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF

Paris, le 5 septembre 2023 - Réuni le 5 juin 2023, le Conseil d'Administration d'EUROAPI, sur les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations et conformément à la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 mai 2023, a pris les décisions suivantes concernant la rémunération des mandataires sociaux :

Attribution d'actions de performance et de stocks options au Directeur Général

Conformément à la politique de rémunération long terme du groupe et aux autorisations données par l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 Mai 2023 dans ses résolutions 24 et 25, sur proposition du comité des Nominations et Rémunération, le Conseil d'Administration du 5 juin 2023 a adopté le plan de rémunération long terme n°2 sous la forme d'actions de performance et de stock options pour le Directeur Général et les dirigeants.

Sur cette base, le conseil d'administration a notamment décidé d'attribuer au Directeur Général 26 000 actions de performance, dont l'acquisition est soumise à la réalisation de trois conditions de performance, et 81 714 stock options.

L'attribution de ces actions au Directeur Général de la société est conforme au Code AFEP-MEDEF et aux caractéristiques énoncées dans la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux (publiée dans son intégralité sur le site internet de la société : www.euroapi.com). Les principales caractéristiques de ces plans seront détaillées dans l'avis de convocation à l'Assemblée Générale du 22 mai 2024, notamment son périmètre, ses règles d'attribution et les conditions de performance à satisfaire pour l'acquisition des actions de performance.

Obligation de conservation des actions : Le Directeur Général est tenu de conserver sous forme d'actions nominatives, jusqu'à la cessation de ses fonctions, 25 % des actions de performance définitivement acquises.

Calendrier financier

- 29 février 2024 (avant Bourse) : Résultats annuels 2023
- 22 mai 2024 : Assemblée générale des actionnaires
- 31 juillet 2024 (avant Bourse) : Résultats du premier semestre 2024

A propos d'EUROAPI

EUROAPI s'attache à réinventer des solutions de principes actifs pour répondre durablement aux besoins des clients et des patients dans le monde entier. Nous sommes un leader mondial des principes actifs pharmaceutiques avec environ 200 références en portefeuille, offrant une large gamme de technologies, tout en développant des molécules innovantes grâce à notre organisation Contract Development and Manufacturing Organization (CDMO).

Agir pour la santé en permettant l'accès aux thérapies essentielles motive chaque jour nos 3 450 personnes. Grâce à de solides capacités de recherche et développement et à six sites de production tous localisés en Europe, EUROAPI assure une fabrication de principes actifs de la plus haute qualité et fournit des clients dans plus de 80 pays. Le Groupe est coté sur Euronext Paris ; code ISIN : FR0014008VX5 ; mnémonique : EAPI). Rendez-vous sur notre page : www.euroapi.com pour plus d'informations et suivez notre page LinkedIn

Relations investisseurs:

Sophie Palliez-Capian
Tel.: +33 (0)6 87 89 33 51
sophie.palliez@euroapi.com